

Problème démographique et développement économique(*)

Abdelaziz BENABDELLAH

Membre de l'Académie
de Royaume du Maroc
et des Académies Arabes

L'accroissement de la population mondiale, après l'ère industrielle, a atteint des coefficients vertigineux, d'un milliard et demi en 1900, cette population passe à trois milliards et demi en 1970. Les techniques de limitation de mortalité, étayées en Europe et aux Etats-Unis par des transformations sociales et économiques fondamentales, essaient de s'équilibrer avec des techniques parallèles, qui, en réduisant le taux d'ignorance, d'analphabétisme et de méprise dans la reproduction, abaissent le taux de natalité. Une stabilisation démographique devrait ainsi se cristalliser, en principe, dans l'équilibre entre les naissances et les décès.

Nous allons essayer de dresser, dans une fresque vivante, un parallélisme comparant les données du problème aux Etats-Unis capitalistes, en Chine socialiste, au Tiers-Monde et notamment au Maroc. Certes, dans une zone considérée comme la plus moderne du Monde, les Etats-Unis, une « explosion démographique » fait passer l'effectif de la population, de 76 millions en 1900 à près de 205 millions en 1970. Dans le problème démographique, plusieurs points sont en corrélation : le taux de natalité, le taux de mortalité, le coefficient de fécondité, le facteur socio-économique etc... Une planification familiale tend à équilibrer ces données, pour abaisser la mortalité, réduire les naissances en limitant la procréation par des moyens contraceptifs. Il convient de distinguer ce qu'on a appelé la « régulation démographique » ou la limitation des naissances, de la planification familiale (family planning) conçue comme moyen

de protection maternelle et infantile, visant notamment la réduction du taux de mortalité, chez l'enfant, par une thérapeutique préventive appropriée. Tous ces facteurs s'interfèrent pour créer un champ de neutralisation réciproque. Ce qui est curieux, c'est que, parfois, une mortalité élevée favorise une forte fécondité et crée des impératifs socio-économiques inversés. La procréation en Afrique tropicale, par exemple, doit atteindre son summum, pour assurer un équilibre démographique. Les responsables s'ingénient, préalablement, à mettre sur pied un système social adéquat susceptible d'abaisser le taux de mortalité avant de lancer toute politique contraceptive, tendant à répandre les pratiques anticonceptionnelles.

On emploie, parfois, incorrectement le terme d'« explosion démographique », sans faire de distinction entre le taux d'accroissement de la population, la superficie utile d'un pays et les moyens effectifs de son développement. Certains économistes britanniques ont calculé qu'il y avait moins d'habitants par acre cultivé en Chine qu'en grande Bretagne ou au Japon, la proportion étant respectivement de 7,9 et 13.

Le facteur socio-économique entre aussi en jeu pour créer une ambiance propice.

Mais ce facteur n'est pas tout, car « le problème de l'emploi et non pas la capacité technique de produire de la nourriture, représente le point critique dans 90 à 100 pays, comprenant 70 pour cent de la population mondiale. Les réactions en chaîne de la croissance démographique rapide, du

(*) texte de la communication faite au nom des pays musulmans au colloque islamo-chrétien, organisé à Tunis en 1976.

taux de chômage et de sous-emploi croissant, et d'un pouvoir d'achat par tête bas, pourraient constituer à eux seuls, tout le processus d'amélioration de la situation économique et sociale. En prenant l'exemple des Etats-Unis, nous constatons que l'accroissement de la population est dû surtout à un autre facteur : l'immigration estimée à 40% dans les dix premières années du siècle. En 1971, les Etats-Unis ont connu même une période de dénatalité provoquée par un grave fléchissement des taux de naissance. Les facteurs qui entrent ainsi en jeu varient d'un pays à un autre et les solutions sont fonctions de cette variation. C'est pourquoi, le Congrès américain a adopté en 1971 une loi empêchant la contraception, ce qui fait obstacle à l'enseignement du planning familial. N'empêche que, faute d'usage légal de contraceptifs, une forte proportion de personnes ont recours à la stérilisation chirurgicale ; pratique renforcée par la loi de 1972, aux termes de laquelle peut être opéré l'avortement, sur demande, par un médecin autorisé». Cette législation diminue les risques éventuels des avortements illicites (200.000 à 1.200.000 chaque année) destinés à empêcher une naissance non voulue. Dans cette optique, le législateur américain tend, pour limiter les dégâts et mettre fin à une pratique inhumaine qui est l'interruption volontaire d'une existence virtuelle, à encourager par étapes, la technique contraceptive et le planning familial. Cette innovation se cristalliserait notamment par «la priorité donnée aux études de biologie de la production et à la recherche de meilleures méthodes permettant aux individus de «maîtriser eux mêmes la fécondité». Il s'agit donc de moyens nouveaux, pour mettre sur pied une éducation sexuelle appropriée.

Voyons maintenant comment un Etat socialiste, par trop léniniste comme la Chine, envisage le problème. Le chiffre global de la population a été estimé en 1968, à 713 millions de Chinois et le taux d'accroissement à 2%. Une première campagne de planning familial a été lancée dès l'année 1956, par une large diffusion des moyens contraceptifs, accompagnée de conseils sur leur utilisation ; ce procédé de tâtonnement demeure sans danger, dans ce premier stade, car elle ne dépasse guère les contours d'une éducation contraceptive libérale. Mais la Chine, qui avait encore à combattre l'analphabétisme, se trouvait alors en pleine période de décantation, étant donné le cours de sa transformation en Etat socialiste fort et moderne, comptant sur ses propres forces et sur le génie de son peuple. Une grande population est une bonne et non une mauvaise chose», disait le président

Mao en 1958, car, avec l'industrialisation et l'accroissement de la production agricole, la force de travail manquait et manquera encore plus. Une population nombreuse, agissant en autodéfense, menant une guerre du peuple sur son propre territoire, rend la Chine invincible. Cette attitude de «Neutre» n'empêche guère la mise sur pied d'un système de planning familial ; mais le caractère libéral d'une telle politique permet à la masse rurale de rester dans l'expectative, alors que les cadres et les intellectuels, qui se rendirent dans les campagnes après 1958, pour répondre au grand appel de Mao, apportèrent avec eux l'enseignement de la régulation des naissances. Mais dès 1963, sous l'impulsion de Mao, la planification des naissances est lancée avec vigueur, soutenue par des équipes médicales mobiles, et par la grande diffusion des procédés intra-utérins de contraception. Là l'essentiel, aux yeux du socialisme, c'est l'absence d'intimidation et de pression économique sur la famille. L'émancipation de la femme, son droit à l'étude, sa conscience accrue, sa contribution effective à l'erection d'un foyer solide, autant de facteurs qui justifient le libre choix, basé sur les possibilités et les moyens de chaque famille. Cette notion de libéralité, dans tout système de planning familial, demeure le ressort vital et le secret de toute réussite, car le peuple est amené, par des tests successifs, à se former librement une idée judicieuse de son intérêt. L'intérêt général bien entendu de la nation reste, dans toute communauté, qu'elle soit socialiste ou autre, le pivot qui axe et régularise toute réformation de structure. L'Islam, dans sa simplicité, sa souplesse, son adaptabilité à toutes les exigences humaines, à tous les impératifs rationnels, est la doctrine la plus libérale. Son optique initiale et partant ses options, sont fonction d'une vue, foncièrement humaine, des mobiles réels qui justifient la mise sur pied d'un système culturel, intellectuel, social ou économique. Un principe islamique original considère comme critère valable de licitation ou de légitimation ; «la sagesse d'une bonne coutume».

تحكيم العادة C'est ce que l'Imam Malek, grand animateur du rite qui porte son nom, appelle المصالح المرسله qui explique l'afflux de ses adeptes en Afrique, Continent bien connu par son «attachement à la coutume» ancestrale. Le socialisme, aussi bien dans sa forme marxiste, que dans l'optique islamique de l'intérêt social bien entendu, implique l'abnégation, l'altruisme, la maîtrise de soi, autant d'éléments moraux qui renforcent le cas échéant, toute technique jugée

utile, même contraceptive. La Chine suggère ainsi aux jeunes de retarder l'âge de leur mariage, c'est-à-dire le temps de reproduction, jusqu'à 25 ans, sinon plus tard. Le Prophète Mohamed avait épousé, à cet âge, sa première femme Khadija la dynamique islamique, à laquelle le socialisme Chinois se rallie curieusement, tend à déverser le trop plein d'énergie, dans la vie active que mène le musulman. « Que celui qui peut assumer ses obligations familiales, se marie sinon qu'il s'abstienne » dit le Prophète. Le jeune Chinois trouve un palliatif dans les sports et l'entrain pour l'innovation et le travail productif. « Le bonheur de la jeunesse » diraient les Chinois n'est pas la licence sexuelle qui signifie aux Etats-Unis un nombre annuel de 1.700.000 nouveaux cas de syphilis. Le Socialisme tel qu'il est conçu par la Chine n'est pas un acquis dans lequel on peut s'installer, mais un effort permanent de rééducation de l'homme (1).

La Révolution culturelle que j'ai vécue personnellement en Chine, ne fut que l'institutionnalisation de la vision fondamentalement pédagogique du processus révolutionnaire destiné à accélérer l'évolution des motivations et des aspirations individuelles, clé du comportement et notamment du comportement reproductif.

Dans une intéressante interview le Directeur de la Banque mondiale soulignait la nécessité pour le Tiers Monde, de limiter, à tout prix, sa croissance démographique, sans quoi cela conduirait certainement à une catastrophe planétaire » (2)

Le Monde connaît effectivement une confusion totale : « Alors que l'économie » (3) fait l'objet d'une planification de plus en plus rigoureuse, dans le Tiers-Monde et ailleurs, on laisse les populations s'accroître, diminuer, émigrer etc... presque sans aucun effort rationnel, cohérent, sauf de rares exceptions comme la Chine — pour diriger ces mouvements... Est-il besoin de souligner que la planification économique reste gravement hypothéquée, tant qu'elle n'est pas accompagnée d'une planification de la croissance démographique : planification qui, cela va sans dire, n'a pas besoin d'être malthusienne, mais peut

aussi bien être pronataliste, comme la récente politique de population de la Roumanie (4).

« Or, la plupart des pays du Tiers Monde n'ont pas de politique globale de développement rigoureusement définie, souvent, ils n'ont même pas fait l'inventaire de leurs ressources. Aussi adopter, sous l'inspiration de conseillers occidentaux des politiques de population définies presque uniquement en termes de limitation des naissances, doit être dénoncé comme une façon erronée de poser le problème de développement et un moyen dangereux de détourner l'attention du Tiers-Monde des problèmes les plus importants, qui sont par définition, de nature politique. La population n'est pas la seule tendance sociale sur laquelle nous pouvons avoir une prise solide (5).

La population sera peut-être la plus difficile à planifier de toutes les variables de base du processus de développement, et nous avons des doutes sérieux, même concernant la capacité de l'homme d'y parvenir en stade actuel de l'évolution politique, culturelle et spirituelle de l'humanité »

L'auteur ajoute : ainsi la tentative répétée de nombreux spécialistes occidentaux de définir une politique de population, d'abord en termes malthusiens (qui est leur base idéologique) et ensuite en termes de limitation des naissances..., doit être rejetée par le Tiers Monde, car elle repose sur une confusion conceptuelle fondamentale, à savoir celle entre la motivation contraceptive (6) et la fourniture de services contraceptifs. « Une politique de développement économique vigoureux reste la clé de voûte d'une politique de population, visant à limiter les naissances... ; la base de toute politique de population dans les pays non industrialisés ne peut qu'être l'élévation du niveau de vie et la stabilité de l'emploi. L'application de la Charte d'Alger des droits économiques du Tiers Monde (défini par le groupe des 77 à Alger en Octobre 1967) est directement liée aux problèmes de la contraception. C'est de l'application de telles mesures économiques que dépend la création de la motivation contraceptive, sans laquelle toute campagne de stérilisation

(1) (la Pensée de Mao Hsé TOUNG, J. Codfin — Privat, Paris 1971).

(2) (The Observer, London 3 Oct. 1971)

(3) Développement et Civilisation — Numéro spécial (47 et 48) Paris — 1972 p. 128)

(4) Suite à une forte chute de la natalité, la Roumanie a pris depuis 1968 une série de mesures devant encourager la natalité.

(5) Développt. etc... ibid p. 131.

(6) Il entend par là le désir qu'une personne peut avoir de pratiquer la contraception en vue d'espacer ou de limiter les naissances

demeure vaine (7). Si la limitation des naissances s'avère parfois, non seulement un principe valable mais indispensable, sa réussite demeure fonction d'une application appropriée qui tienne compte des contingences locales. La structuration séculaire doit être préalablement réformée, en éliminant les attitudes nihilistes d'un patriarcalisme qui se confond avec l'authentique traditionalisme de l'Islam. Le danger des techniques contraceptives modernes réside dans une procédure d'intrusion aveugle d'un « article d'exportation », sans égard au contexte culturel que l'Islam intègre dans une Ethique générale, qui doit façonner la société. Une étude récente (8) met en avant une série de mesures susceptibles d'accroître la motivation contraceptive dans le Tiers Monde : prévoir, outre la lutte contre la mortalité, l'émancipation morale de la femme, des cours d'éducation sexuelle, d'orientation familiale au niveau secondaire ; avec le choix du moment psychologiquement propice (post partum, c'est à dire après l'accouchement), pour inculquer à la femme des notions de planning familial, par l'intermédiaire de services de protection maternelle et infantile.

Or, les disciplines classiques du Fiqh droit musulman intégrées dans les programmes des cycles secondaires et même primaires, répondent amplement à cet appel de la nature, dans un contexte d'Ethique sociale. La fille et le garçon recevaient, sans pudeur factice, des enseignements jetant une vive lumière, sur l'efficacité réelle de tout rapport sexuel dont l'objet demeure une procréation, dans les limites des moyens disponibles. L'Islam recommande même d'éviter toute union conjugale, faute de possibilités ménagères adéquates « le mariage dit le prophète n'est permis qu'à celui qui peut en assumer les conséquences ».

Le mariage a le double sens d'union conjugale et d'élaboration d'un gîte convenable bien choisi pour recevoir du monde, ce qui implique le pouvoir matériel d'ériger un ménage sur une base socio-économique solide.

Nous pouvons nous demander ici comment se présente le problème en Afrique du Nord, (9) notamment en Algérie et au Maroc, pays limitrophes ?

« En Algérie, une femme mariée dès l'âge de 15 ans et jusqu'à 45 ans, ne subissant aucune interruption de sa fécondité, donne naissance, en moyenne, à 10 enfants vivants, et ce chiffre ne tient pas compte des avortements, des fausses-couches etc... le ministère de la santé relève un millier de cas d'infanticides enregistrés en 1968, surtout pour des motifs économiques. L'Algérie a essayé de répondre à ce défi démographique par l'adoption de la stratégie de développement économique (1967-1980) suivante :

1. l'intégration économique par la mise sur pied d'une industrie de transformation des produits jadis exportés ; la balance des paiements sera d'autant plus saine qu'on limitera les importations aux biens d'équipements nécessaires à la création de branches complémentaires de l'économie algérienne.

2. l'accroissement du capital industriel national, réalisé grâce à une politique expansionniste des exportations, notamment les hydrocarbures, d'où un accroissement des capacités d'accumulation de l'ensemble de l'économie.

3. la mise en place d'un nouvel appareil de formation adapté aux besoins économiques : une démocratisation de l'enseignement et une généralisation de la formation.

4. nouvelle répartition des revenus par l'élimination du chômage, c'est à dire la création de nouveaux emplois et l'élargissement de marché intérieur, pôle de croissance de l'économie.

Au Maroc, 70,7% de la population totale vivaient, en 1960 en milieu rural et 29,3% en milieu urbain. En 1971, les résultats du recensement faisaient ressortir une légère diminution, dans le pourcentage de la population urbaine (64,9% par rapport à 35,1% dans la campagne) ; un des facteurs qui motiveraient cette contraction démographique rurale, serait le phénomène d'attraction vers les grandes villes. Le Maroc est un des pays où le taux de natalité est un des plus élevés du Monde. La densité de la population sans le sahara pour une superficie totale de 444.000 km², atteint une moyenne de 33 hab. au kil. carré en 1968, augmente, d'après les statistiques officiel-

(7) P. Demy, *The economics of population Control*, conférence de l'Union internationale pour l'Etude scientifique de la Population, London sept. 1969 p. 6.

(8) l'élaboration et la mise en œuvre de politiques de population dans le Tiers-Monde : Obstacles et possibilités par Pierre Pradervand. *Développement et Civilisation* 1972 (n° 47, 48)

(9) (Programme de planning familial en Afrique — Centre de développement de l'organisation, de coopération et de développement économiques — Paris 1970 p. 14.

les, d'un hab. par km² et par an. Lors du recensement de 1960, la population du Maroc était de 11.626.232 hab. Dans le recensement de 1971 le Maroc comptait 15.379.259 hab. dont 111.987 étrangers. La taille moyenne des ménages qui était entre 1961-1963, de 4,9 personnes est montée en 1971 à la dimension de 5,4. Pourtant le pourcentage de foyers polygames marocains demeure très faible, (de l'ordre de 3%). Si l'on se réfère à l'étude comparée des chiffres mis en avant par le recensement de 1960 et les recensements antérieurs, le taux brut de natalité serait de 50% et celui de la mortalité de 17% ; autrement dit, le taux moyen d'accroissement de la population marocaine qui était de 33% en 1969, permettrait à cette population de doubler, en l'espace de 21 ans pour devenir 30 millions en 1990 la population marocaine est, pour 99%, de confession musulmane. L'alphabétisation qui est plus répandue en milieu urbain qu'en milieu rural, atteint, d'après les statistiques de 1961-63, 29% dans le 1er (41% pour les hommes et 17% pour les femmes), alors que, pour le second le taux est de 18% pour les hommes et 2% pour les femmes. En 1971, le taux d'analphabétisation est de 76,5% contre 83% en 1960 ; les écarts sont importants entre le milieu urbain (56%) et le milieu rural (88%). La population scolarisée, en 1971, est de 167.900 personnes au total, parmi lesquelles, 530.000 ou élèves en milieu rural dont 28% fréquentent l'école coranique. Le produit national par habitant est passé entre 1961 et 1969, de 674 dirhams (134 dollars) à 942 d. (188 dollars E.U.). Mais, en 1969, il diminuait de 0,30% par rapport à 1968. En 1971, la population active se montre à près de 4 millions d'individus, soit 26% de la population. Dans les villes, le taux de chômage dépasse 15%, alors qu'il atteint 4,7% à la campagne. Pour connaître les interférences de la croissance démographique et du développement socio-économique, il suffit de dresser un tableau comparatif : d'une part du taux d'accroissement de la population compte tenu des coefficients de mortalité et de fécondité, et d'autre part, de l'incidence sur le revenu national. L'accroissement démographique se cristallisera, dans l'hypothèse de fécondité constante par une population totale de 26.500.000. Si cette fécondité se maintient jusqu'en 1985, le niveau de vie du citoyen ne sera maintenu, après 20 ans (1965-1985), que par un surplus d'investissement évalué à 52 milliards de dirhams, sans parler de la nécessité de créer quatre millions d'emplois nouveaux, exigeant des investissements complémentaires de 107,5 milliards de

dirhams, pour résorber le chômage. De plus, la construction de logements à bon marché coûterait 15 milliards de dhs (3 milliards de dollars E.U.) et l'effort de scolarisation exigerait un supplément de 5 milliards de dirhs. Les autres budgets sociaux tels le budget de fonctionnement de la santé publique devraient augmenter au moins de 3%. Le fardeau, s'alourdissant ainsi pour l'Etat, n'est pas, pour autant, allégé par la production céréalière et l'élevage du cheptel, dont le niveau s'est stabilisé, s'il n'a pas baissé, depuis un demi-siècle. Dans cet ordre d'idées, l'accroissement démographique présente de graves dangers pour le développement économique et social du pays et posera, à notre société des problèmes de grande portée, à cause des flambées d'inflation rendues plus excessives par l'exaspération des besoins de la société maghrébine. Le Maroc essaie, pour résoudre le problème démographique d'étayer la planification familiale, par des mesures tendant à résorber le chômage et remédier au surpeuplement. Une politique démographique, de toute urgence, doit donc, d'après les responsables, être mise en œuvre, comportant les trois volets suivants :

1. création d'emplois dans les villes
2. aménagement urbain et lutte contre les bidonvilles
3. politique d'émigration temporaire. L'abaissement du taux de natalité (que le gouvernement se propose d'abaisser à 35% vers 1980-1985), ne fera que contribuer à fournir une solution aux problèmes de nutrition, de scolarisation, de l'habitat et de l'emploi, en atténuant leur acuité. Quant à la planification familiale elle-même, le programme gouvernemental se propose d'instituer un système libéral qui laisse à la famille toute latitude de choisir le nombre d'enfants qu'elle désire avoir en fonction de ses moyens. Mais des services d'éducation contraceptive sont mis en place, bien équipés en matériel et en personne, pour aider les familles, en dehors de toute contrainte, à faire un choix adéquat et judicieux. Un programme d'information éducative prévoit donc l'utilisation de moyens appropriés de communication avec les masses et la création d'un corps de 600 animatrices et animateurs pour expliquer les différents aspects de la planification familiale. Il semble que depuis 1969, le stérilet intra-utérin (DIU) a joui au début d'une vogue croissante, auprès de la population. Mais jusqu'à présent, 3% seulement des femmes, en âge de procréer, font usage d'une méthode moderne de contraception, en dehors des insertions pratiquées